

Rapport d'activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Fonds régions et ruralité (FRR)

Enveloppe 2022



Service du développement économique et des grands projets 16 mars 2023

Table des matières

MISE EN CONTEXTE	3
BILAN DES PRIORITÉS D'INTERVENTION	
SOUTIEN AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	3
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES N	
DÉPENSES D'ADMINISTRATION	5
BILAN FINANCIER	5
RETOMBÉES GLOBALES	6

MISE EN CONTEXTE

Le Fonds régions et ruralité (FRR), mis en place par le gouvernement du Québec, fait l'objet d'une entente entre la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec. Cette entente, adoptée le 8 avril 2020 (CA-2020-0177), prévoit que le gouvernement octroiera la somme de 2 049 245 \$ par an pour les années 2020-2021 à 2024-2025, soit un total de 10 246 225 \$ sur 5 ans.

En vertu de l'article 35 de l'Entente relative au Fonds régions et ruralité, un rapport annuel d'activités couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 doit être produit. Ce rapport comprend le bilan des activités réalisées au regard des priorités d'intervention du FRR de la Ville de Québec, ainsi que le bilan financier comprenant la liste des bénéficiaires et, en dernier lieu, les retombées globales du FRR sur le territoire de l'agglomération de Québec durant la période étudiée.

Dans le contexte des suites de la pandémie du coronavirus (COVID-19), le Fonds régions et ruralité a essentiellement été dédié au soutien des organismes à but non lucratif et des coopératives affectées par la crise économique.

L'administration du FRR est assurée par l'équipe de la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région (DEER) du Service du développement économique et des grands projets (SDÉGP) de la Ville de Québec. Cette équipe composée de 18 personnes a traité 1 039 demandes de promoteurs et a accompagné plus de 1 847 projets au travers de ses différents outils de développement économique.

Durant la période de référence, la Division DEER a octroyé un total de 1 157 182 \$ par le biais du FRR au profit de 34 organismes et entreprises, à la suite de l'approbation des financements par les autorités compétentes de la Ville de Québec.

BILAN DES PRIORITÉS D'INTERVENTION

Le 21 septembre 2022, la Ville de Québec a adopté une politique d'investissement relative au FRR (CA-20223-0519) et a défini deux priorités d'intervention, soit le soutien aux entreprises d'économie sociale et aux organismes à but non lucratif, et le soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Cette nouvelle version annule et remplace celle adoptée en mai 2021.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Cette priorité vise à soutenir les organismes dans le maintien de leurs services, activités de développement de l'entrepreneuriat, en plus de financer les projets.

Ce volet a favorisé la réalisation de 28 projets qui ont été subventionnés pour une somme totale de 634 634 \$.

Dans le cadre de cette priorité, la contribution du FRR a permis de créer 26 emplois et d'en maintenir 40. Il faut considérer que les emplois maintenus n'ont pas été comptabilisés dans le cadre du soutien aux organismes impactés par la crise de la Covid-19.

ompagnement - économie	Client	Sommaire	approbation	autorisé	projet	créés	conser
ompagnement - économie							
ompagnement - économie							
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Les Productions Recto-Verso						
	inc.	DE2022-266	2022-05-27	10 000 \$	14 210 \$	2	6
	Les Violons du Roy et La						
	Chapelle de Québec	DE2022-032	2022-02-01	10 000 \$	20 900 \$	-	-
	Musée ambulant	DE2022-059	2022-02-11	10 000 \$	12 511 \$	-	3
d'accompagnement - économie							
				30 000 \$	47 621 \$	2	9
uvel entrepreneuriat collectif	La Coop Écoterritoire	DE2022-633	2022-08-24	25 000 \$	153 000 \$	-	4
	Madame Oscar Coop	DE2022-033	2022-01-13	25 000 \$	180 205 \$	-	2
	Ré/Forme inc.	DE2022-681	2022-11-17	25 000 \$	65 252 \$	1	2
se nouvel entrepreneuriat							
·				75 000 \$	398 457 \$	1	8
ciétaux locaux	Création le Pantoum inc.	DE2022-767	2022-12-21	150 000 \$	1 398 960 \$	7	5
ets sociétaux locaux					1 398 960 \$	7	5
ix organismes à but non lucratif	Académie québécoise d'art du			200 000 9	2 000 000 p		
reprises d'économie sociale	déplacement, région Québec	DE2022-034	2022-02-02	6 195 \$	6 195 \$	_	_
epilises a conforme sociale	Association Y.W.C.A. de		2022-02-02	2 123 3	2 122 3		
	Québec	DE2022-373	2022-06-29	25 000 \$	_	_	
	Comité financement Loisirs	DL2022-3/3	2022-00-29	23 000 3	-		
	Beauport	DE2022-130	2022-03-09	25 000 \$			
	Création Le Pantoum inc.	DE2022-130	2022-03-09				
	J'entreprends Québec	DE2022-179	2022-03-30			-	1
	La Baratte						8
	1	DE2022-549	2022-06-29				
	Le Noël du bonheur inc. Le Pignon Bleu	DE2022-569 DE2022-424	2022-07-06 2022-06-22			-	3
				142 892 \$	42 158 \$	-	12
	Centre communautaire Jean-						
	Guy-Drolet	DE2022-469	2022-06-15	5 000 \$	12 013 \$	1	-
	Centre de référence en						
	agriculture et agroalimentaire						
	du Québec (CRAAQ)	DE2022-263	2022-04-07	22 300 \$	21 230 \$	-	-
	Centre Mgr Marcoux	DE2022-588	2022-07-06			3	1
	Collectif Fardoche	DE2022-469	2022-06-15	5 495 \$	18 900 \$	1	-
	Collectif Rutabaga	DE2022-469	2022-06-15	7 500 \$	27 750 \$	1	-
	Corporation de développement						
	communautaire de Beauport	DE2022-469	2022-06-15	3 220 \$	23 040 \$	1	-
	Les Urbainculteurs	AP2022-256	2022-05-18	100 000 \$	-	-	-
	Marché de solidarité régionale						
	de Québec	DE2022-469	2022-06-15	8 595 \$	158 595 \$	3	3
	Marché public de Cap-Rouge	DE2022-469	2022-06-15	5 880 \$	28 536 \$	1	-
	Marché Saint-Augustin	DE2022-469	2022-06-15	4 970 \$	26 220 \$	1	-
	Patro Laval	DE2022-469	2022-06-15	5 000 \$	20 223 \$	1	-
	Réseau Agriconseils Capitale-						
	Nationale et Côte-Nord	DE2022-021	2022-02-23	60 000 \$	300 000 \$	2	2
	Association Y.W.C.A. de				,		
	Québec	DE2022-469	2022-06-15	5 000 \$	23 000 \$	1	
	· ·					16	E
AA							
NA .							
					Québec DE2022-469 2022-06-15 5 000 \$		Québec DE2022-469 2022-06-15 5 000 \$ 23 000 \$ 1

^{*}VDAAA = Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec.

Ces contributions permettront de réaliser des projets d'un coût total de 2 551 435 \$, soit un effet de levier de 3 \$ d'investissement pour 1 \$ de financement.

SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE.

Cette priorité a pour objectif de soutenir des projets visant à accroître les performances socioéconomiques du territoire et de conclure des ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement.

Ce volet a favorisé la réalisation de 7 projets et 2 ententes qui ont été subventionnés pour une somme totale de 522 548 \$.

Dans le cadre de cette priorité, la contribution du FRR a permis de créer 10 emplois et d'en maintenir 8.

Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie	Ententes sectorielles de développement					projet	créés	conservés
améliorer les	Ententes sectorielles de développement							
	Ententes sectorielles de developpement							
milieux de vie		Corporation des parcs						
cux uc ric	local et régional	industriels du Québec	DE2020-802	2022-01-01	25 000 \$	-	-	-
	Total Ententes sectorielles de							
	développement local et régional				25 000 \$	-	-	-
		Programme d'encadrement						
		clinique et d'hébergement						
	Projets locaux en sécurité urbaine	(P.E.C.H.)	DE2022-580	2022-07-06			5	-
	Total Projets locaux en sécurité urbaine				72 450 \$	165 650 \$	5	-
	Projets sociétaux locaux	Antitube inc.	DE2022-600	2022-09-01	24 000 \$		-	2
		L'Institut canadien de Québec	DE2022-692	2022-10-19	85 000 \$	106 250 \$	1	1
		Monnaie Locale						
		Complémentaire Québec	DE2022-036	2022-01-26	10 833 \$	10 833 \$	-	1
	Total Projets sociétaux locaux				119 833 \$	147 083 \$	1	4
		Centre de valorisation du						
	Soutien aux projets structurants	patrimoine vivant	DE2022-625	2022-08-18	22 165 \$	27 707 \$	-	3
	Total Soutien aux projets structurants				22 165 \$	27 707 \$	-	-
			Entente du					
	Attribution ville et frais de gestion	9199-9433 Québec inc.	2022-12-06	2022-12-06	6 850 \$	-	-	1
		Pôle des entreprises						
		d'économie sociale de la région	Entente du					
		de la Capitale-Nationale	2022-11-25	2022-11-25	26 250 \$	-	-	-
	Total Attribution ville et frais de gestion				33 100 \$	-	-	-
	VDAAA	Université Laval	DE2022-637	2022-08-31	250 000 \$	695 000 \$	4	4
	Total VDAAA				250 000 \$	695 000 \$	4	4
Total Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie					522 548 ¢	1 035 440 \$	10	8

Ces contributions permettront de réaliser des projets d'un coût total de 1 035 440 \$, soit un effet de levier de 1 \$ d'investissement pour 1 \$ de financement.

DÉPENSES D'ADMINISTRATION

L'Entente relative au Fonds régions et ruralité, intervenue entre la ministre responsable de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec, prévoit que les dépenses d'administration de l'entente pour l'offre de services ou la réalisation de mandats ou de projets en régie interne (notamment salaires et charges sociales, honoraires professionnels, frais de déplacement et de repas, frais de poste ou de messagerie, frais de communication et de télécommunication, frais de publicité, de promotion et de site Internet, frais d'activités, fournitures de bureau, location de salles, frais de formation, assurances générales, cotisations et abonnements, frais bancaires et intérêts, loyer et entretien des locaux, amortissement des actifs immobiliers et frais de représentation) sont des dépenses admissibles à 100 %. Pour l'année 2021, le montant utilisé a été de 163 789 \$.

BILAN FINANCIER

Le bilan financier démontre que les aides financières ont été allouées à 55 % pour les entreprises d'économie sociale et à 45 % pour les projets améliorant les milieux de vie.

Solde au 31 décembre 2021	777 326 \$
Versements du gouvernement reçus en 2022	2 049 245 \$
Solde FDT transféré	45 847 \$
Intérêts reçus FDT - 2022	7 400 \$
Intérêts reçus - 2022	66 900 \$
Subventions allouées : soutien aux entreprises d'économie sociale	(634 634) \$
Subventions allouées : soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie	(522 548) \$
Frais de gestion du fonds	(163 789) \$
Libération des sommes restantes aux projets	13 126 \$
Solde au 31 décembre 2022	1 638 873 \$

RETOMBÉES GLOBALES

La contribution globale du FRR permettra de réaliser des projets d'un coût total de 3 586 875 \$, soit un effet de levier de 2,1 \$ d'investissement pour 1 \$ de subvention.

L'ensemble des investissements a permis de créer 36 emplois et d'en maintenir 52, sans comptabiliser les emplois maintenus dans le cadre du soutien aux organismes impactés par la pandémie.